



■ — **INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCE**

MASTER PROFESSIONNEL

Interprétation de conférence



■ — **TRADUCTION**

MASTER PROFESSIONNEL

Traduction éditoriale, économique et technique



■ — **INTERPRÉTATION EN LANGUE DES SIGNES**

MASTER PROFESSIONNEL

Interprétation français-langue des signes française (LSF) et LSF-français



■ — **RECHERCHE**

MASTER 2

Recherche en traductologie et Doctorat en traductologie

Fondée en 1957, année de la naissance de l'Europe, **l'ESIT** est une école universitaire. Elle forme des interprètes de conférence, des traducteurs, des interprètes en langue des signes et des chercheurs. Les diplômés de l'école sont titulaires d'un Master (Bac +5).



QU'EST-CE QU'UNE COMBINAISON LINGUISTIQUE

Selon la terminologie professionnelle, également adoptée par l'ESIT, les langues de travail sont classées A, B ou C.

La langue A

Langue maternelle cultivée, riche, maniée avec précision et aisance. C'est la langue principale vers laquelle travaillent les interprètes et traducteurs.

La langue B

Moyen d'expression oral et/ou écrit, rapide et précis, dont toutes les nuances sont comprises.

La ou les langues C

Aussi parfaitement comprises que les langues A et B, mais les interprètes ne sont pas appelés à travailler vers leur(s) langue(s) C.



QUELLES SONT LES LANGUES DE TRAVAIL À L'ESIT

De manière générale, l'anglais et le français sont obligatoires dans toutes les combinaisons.

Une quinzaine de langues sont proposées dans les sections interprétation et traduction, les principales étant l'allemand, l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français, l'italien, le japonais, le portugais et le russe.

D'autres groupes de langues sont ouverts en interprétation, en fonction des besoins du marché (BCS, hongrois, japonais, polonais, etc...). En outre, en interprétation comme en traduction, d'autres langues peuvent être envisagées dans le cadre du

Régime spécial (voir les brochures des Masters).



ADMISSION

Interprétation de conférence

SUR EXAMEN (ADMISSIBILITÉ + ADMISSION), titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent, français ou étranger.

Les étudiants doivent maîtriser deux, trois ou quatre langues et avoir vécu au moins 12 mois consécutifs dans un pays de leur langue B. Pour les candidats avec trois langues C, un séjour de 12 mois est obligatoire dans le pays de l'une ou plusieurs des langues C.



ADMISSION

Traduction éditoriale, économique et technique

SUR EXAMEN (ADMISSIBILITÉ + ADMISSION), titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent, français ou étranger.

Les étudiants doivent maîtriser deux ou trois langues. Séjours conseillés dans les pays des langues B et C.



ADMISSION

Interprétation français/LSF et LSF/français

SUR EXAMEN, titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent et possédant une très bonne connaissance de la LSF.

Les étudiants doivent s'exprimer correctement et avec fluidité en français et en LSF.



ADMISSION

Recherche en traductologie

SUR DOSSIER (CV + PROJET DE RECHERCHE), titulaires d'un Master 1 ou d'un diplôme équivalent possédant une expérience professionnelle de la traduction et/ou de l'interprétation.

DOCTORAT ADMISSION

SUR DOSSIER, titulaires d'un Master 2 ou d'un diplôme équivalent (de préférence en traductologie), mention Bien minimum requise.

L'ESIT a mis en place, dans les sections Interprétation de conférence, Traduction et interprétation LSF, un processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) permettant à des personnes justifiant de compétences professionnelles ou souhaitant acquérir une



**MASTER PROFESSIONNEL***Durée des études : 2 ans**

OBJECTIF Former des interprètes de haut niveau, capables d'assurer une communication précise, fidèle et fluide entre les participants aux grands colloques scientifiques, aux conférences internationales et lors de rencontres bilatérales.

MASTER PROFESSIONNEL*Durée des études : 2 ans**

OBJECTIF Former des spécialistes de la traduction capables de s'adapter à tous les contextes et de garantir la fiabilité et la qualité de l'information écrite, afin d'apporter une réelle valeur ajoutée aux entreprises et organisations dans le cadre de leurs échanges internationaux.

MASTER PROFESSIONNEL*Durée des études : 2 ans**

OBJECTIF Former des praticiens de la langue des signes française capables d'assurer une communication précise, fluide et fidèle entre des interlocuteurs sourds et entendants.

MASTER 2 RECHERCHE*Durée des études : 1 an**

OBJECTIF Former des professionnels de la traduction et de l'interprétation aux méthodes de recherche applicables à la traductologie, à l'analyse critique et à la théorisation sur les pratiques traductionnelles.

* Cf. Brochure des Masters

méthode d'obtenir tout ou partie du diplôme, en suivant le cas échéant un cursus allégé.

POUR EN SAVOIR PLUS >> CONSULTER LA PAGE "VAE-VAPP À L'ESIT" SUR LE SITE DE L'ÉCOLE (MENU "CANDIDATS").

CANDIDATS SALARIÉS

Les formations proposées par l'ESIT peuvent notamment être suivies dans le cadre d'un congé individuel de formation (CIF), sous réserve de l'accord de l'organisme de prise en charge concerné.

LOGEMENT

Le **CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) se charge de l'hébergement des étudiants boursiers du gouvernement français. Les étudiants non boursiers doivent rechercher un logement par eux-mêmes. Le Service du Logement du CROUS – 39, avenue Georges Bernanos, 75005 Paris (www.crous-paris.fr) – peut fournir une liste de foyers d'étudiants ou des adresses de logements chez des particuliers (ceci seulement après une inscription à l'Université). D'autre part, la Cité Internationale de l'Université de Paris accueille les étudiants qui ont déjà accompli plusieurs années d'études universitaires. Les demandes d'admission doivent être adressées à la Cité Internationale de l'Université de Paris – 19, boulevard Jourdan, 75014 Paris (www.ciup.fr).

REPAS

Les restaurants universitaires sont ouverts aux étudiants régulièrement inscrits. Le Centre Universitaire Dauphine dispose d'un restaurant universitaire.

TRANSPORTS PUBLICS

Se renseigner dans les stations de métro, les terminus d'autobus et les gares SNCF sur les avantages offerts par les cartes hebdomadaires de transport et par la "Carte Navigo" (train-métro-autobus-RER).

SÉCURITÉ SOCIALE

Les étudiants de moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire sont affiliés à la sécurité sociale étudiante au moment de l'inscription à l'Université.

MUTUELLE

Tous les étudiants, assurés sociaux oui non, et quels que soient leur âge et leur nationalité, peuvent adhérer à une mutuelle (LMDE ou SMEREP). L'adhésion est facultative et peut se faire au moment de l'inscription à l'Université.

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Les étudiants de 2^e ou 3^e cycles qui souhaitent subir un examen médical doivent en faire la demande au **Centre de Médecine Préventive : 40, boulevard Jourdan, 75014 Paris.**

DEMANDE DE BOURSE D'ÉTUDE

Les étudiants étrangers doivent s'adresser, 8 à 10 mois à l'avance, au Service culturel de l'Ambassade de France de leur pays. Les demandes de bourse des étudiants français doivent être présentées entre janvier et avril, sur le site du CROUS (www.crous-paris.fr).

PERMIS DE SÉJOUR EN FRANCE

Il doit être demandé auprès de la Préfecture de Police, sur présentation du visa pour études qui devra avoir obtenu avant le départ pour la France (sauf pour les ressortissants d'un pays de l'UE, du Maroc ou de la Suisse). Les étudiants n'habitant pas Paris doivent s'adresser au commissariat de Police de leur lieu de résidence.

**IMPORTANT**

Ces renseignements doivent être vérifiés auprès des organismes concernés. Ils n'engagent pas la responsabilité de l'ESIT.



EXAMENS D'ENTRÉE

Les examens d'entrée ont pour but de valider les compétences linguistiques des candidats. Les épreuves d'admissibilité et d'admission (Interprétation et Traduction) sont généralement organisées en mars/avril. L'examen d'admission au Master d'interprétation français/LSF/français a lieu en juin. Les candidats ayant passé avec succès les épreuves d'admission sont convoqués en septembre pour leur inscription universitaire.

Le non-respect des dates et conditions d'inscription précisées sur le site internet de l'école entraîne automatiquement la perte du bénéfice de l'admission à l'ESIT.

PRÉPARATION AUX EXAMENS

Des supports de préparation aux examens d'entrée en Master Traduction et Interprétation de conférence sont en vente dans notre boutique en ligne

>> www.esit.univ-paris3.fr, menu "Candidats".

INSCRIPTION AUX EXAMENS

Les dossiers d'inscription aux examens d'entrée pour les Masters professionnels doivent être renseignés en ligne, sur le site de l'ESIT, entre janvier et février. Des informations détaillées

sur les dates et conditions d'inscription ainsi que les brochures relatives aux différents Masters sont accessibles sur le site

>> www.esit.univ-paris3.fr

SCOLARITÉ

Le montant des frais annuels de scolarité varie entre 600 et 900 euros environ selon la filière choisie, y compris les cotisations de Sécurité sociale, obligatoires pour les étudiants de moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire.

SEMESTRES UNIVERSITAIRES

Les enseignements commencent à partir de fin septembre. Les semestres universitaires s'étendent de fin septembre à janvier et de janvier à mai. L'année universitaire compte 25 semaines.

IMPORTANT



Ces renseignements sont fournis à titre indicatif et peuvent être modifiés sans préavis. Les renseignements administratifs définitifs sont donnés au moment de l'inscription.

